

Compte-rendu de la Séance du 07 Juin 2011

Étaient présents : Mmes BOQUET, BOUTIGNY, FLOURY, MAILLARD
MM. BOUDIER, DETOURNAY, JAUDRIAT, HAUZAY,
LAVENU, LECORDIER, LEGEMBRE, LETHUILLIER,
RIBET.

Etaient absents : Mmes LEROY et LEBAS

Mme BOUTIGNY disposait du pouvoir de Mme LEBAS

Mme BOUTIGNY est nommée secrétaire de séance.

☆☆☆☆☆

Approbation du procès verbal de la séance du 12 Avril 2011 :

Il est approuvé à l'unanimité.

☆☆☆☆☆

Monsieur le Maire ouvre la séance en présentant ses condoléances à M. LEGEMBRE et informe le Conseil Municipal du décès de M. André MARTIN.

COMPTABILITE

Facturation de l'électricité de la Salle Polyvalente

La consommation moyenne relevée par Mme LUCAS est de 360 Kw par location. Le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire de facturer, à compter du 1^{er} Janvier 2012, la consommation réelle d'électricité au tarif de 0.10 € le kw. Les locataires seront informés lors de l'ouverture des locations de la salle pour l'année 2012.

Club Nautique du Secteur de Saint-Romain

Suite à la résiliation du contrat de mise à disposition du Club Nautique de Saint-Romain de Colbosc d'un local municipal, et à sa demande de remboursement des 8 mois restant à courir, le Conseil Municipal accepte de mettre un terme au contrat, mais décide de conserver un mois de dédit pour rupture du contrat sans préavis. Il sera procédé au remboursement de 7 mois de location soit du 1^{er} Juin au 31 Décembre 2012.

Attribution du marché de travaux d'entretien Rue de Rébomard

L'ouverture des plis de l'appel d'offre pour les travaux d'entretien Rue de Rébomard a eu lieu le 26 Avril dernier. Le marché est attribué à l'entreprise T.P.E. à BOLBEC pour un montant TTC de 13 819.18 €. Le conseil municipal entérine la décision d'attribution et autorise Monsieur le Maire à signer le marché.

ECOLE

Projet d'extension de l'école

Le contrôleur technique a rendu ses conclusions après la consultation des entreprises. L'architecte M. BRESSAC a du contacter les entreprises des lots gros œuvre, menuiseries extérieures, menuiseries intérieures, afin que celles-ci effectuent des modifications de leurs offres. En conséquence l'attribution des lots à pris du retard.

Une nouvelle réunion de la Commission d'appel d'offres est prévue le Vendredi 10 juin 2011.

Demande de subventions

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager la procédure de demande de subvention au titre de la DGE.

Contrat Enfance CAF :

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat Enfance et Jeunesse qui couvrira la période 2011/2012

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme

Le commissaire enquêteur, M. LOUIS a rendu ses conclusions. Monsieur BOUDIER en donne lecture.

Mme MAILLARD informe le Conseil Municipal de différents ajustements proposés par le groupe de travail :

- Changement de zone des cours de Mrs RIBET et GENIAUX de A2 en N2a ;
- Suppression d'un indice de cavité situé à proximité de l'école,
- Ajustement des périmètres de protection des monuments historiques (Manoir de Rébomard et Château de Filières)
- Ajustement de la zone U3 délimitant le périmètre de l'aérodrome de St Romain
- Rectification du zonage des parcelles situées à proximité immédiate de l'aérodrome en zone Uy au POS à classer en U2a au PLU et non en U2.

En outre, les remarques adressées par les services de l'état, ont été prises en compte.

Le Conseil municipal à l'unanimité, approuve le projet de PLU avec les modifications apportées par le groupe de travail chargé du dossier.

Le Conseil municipal délibère pour :

- instaurer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire de la Commune.
- soumettre l'édification d'une clôture à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire.
- établir un périmètre de droit de préemption
- faire constater par voie d'huissier, l'affichage de la délibération approuvant la révision du plan local d'urbanisme

Caux estuaire :

Le Conseil Municipal accepte de prendre une délibération visant à demander l'aide de Caux Estuaire destinée à l'élaboration du PLU, dans le cadre du plan local de l'habitat.

EGLISE - CIMETIERES

« Nos églises se racontent »

Mme BOUTIGNY donne lecture du bilan de l'opération organisée par la Communauté de Communes, et malgré une faible participation, la Commune de Gommerville présente un résultat honorable de fréquentation par rapport au reste du Département.

Mme BOQUET demande où en est la recherche d'infiltration d'eau dans l'église. M. RIBET précise que l'agent communal est intervenu le matin même.

Columbarium

Le Conseil Municipal donne son accord pour commander auprès de la Société Granimond un columbarium de 12 places pour un montant H.T. livré, posé de 4 590 € suivant devis du 26 avril 2011.

Le tarif suivant est adopté :

15 ans : 200 € la case (majoration de 50 % hors communes)

30 ans : 400 € la case (« « «)

Dépôt d'urne supplémentaire : 45 €

La plaque : 60 € l'unité

Jardin du souvenir : la plaque : 30 €

CCAS

Monsieur le Maire présente une demande d'aide sociale adressée par l'assistante sociale de St Romain pour une famille de Gommerville.

Le Conseil Municipal entérine la décision du CCAS et accepte d'apporter une aide exceptionnelle de 234.11 € (versée directement à EDF).

DEVIS ET TRAVAUX

- Monsieur le Maire donne connaissance d'un devis complémentaire de l'entreprise GUEROULT concernant l'élagage de l'If. Le Conseil Municipal donne son accord pour une plus value de 180 € H.T.

Concernant le devis d'abattage d'un frêne devant la Mairie il est décidé de demander d'autre devis.

Chauffage de l'église

Monsieur le Maire présente les 2 devis reçu pour le contrôle et la vérification annuelle réglementaire des installations du chauffage gaz de l'église :

- DEKRA Le Havre pour un montant H.T de 105.00 €
- Ets PAUMELLE Gruchet le Valasse pour un montant H.T. de 344.65 €

Le Conseil Municipal retient donc le devis de la Société DEKRA et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat annuel.

COURRIERS - QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire donne connaissance des résultats des comptages de vitesse effectués suite à la mise à disposition d'un radar pédagogique et constate que la vitesse pratiquée par 85 % des usagers est de 52 km/h.

L'Association Gérontologique Cantonale de St Romain adresse ses remerciements à la Municipalité suite au versement de la subvention.

Monsieur le Maire demande à Monsieur JAUDRIAT s'il veut bien se charger de l'acheminement de l'estrade de la Maison pour Tous à la Salle Polyvalente pour la Fête des Prix de l'école de Gommerville qui aura lieu le 25 Juin.

Madame MAILLARD accepte de représenter la Commune au prochain conseil d'école (en remplacement de Mme BOUTIGNY empêchée) le 17 Juin prochain.

Prochaine réunion du conseil le Mardi 12 Juillet 2011 à 19 h.

La séance est levée à 21 h 20.